



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93198>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-93198**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Conseil départemental du Val d'Oise

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la préservation et la restauration du domaine du château de Léry D'Auvers sur Oise (château, murs d'enceinte et parc)

**Description** : La présente consultation est un accord-cadre mono attributaire à bons de commande et à marchés subséquents conclu selon une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-1 et -2, R. 2131-16 et -17, R. 2161-1 à -5, R. 2162-1 à -6 et R. 2162-13 et -14 et R. 2162-7 à -12 du Code de la commande publique. Ce marché public est conclu sans montant minimum global et avec un montant maximum global de 3 000 000 € HT pour une période de 4 ans ferme à compter de sa notification. Aucune négociation n'aura lieu dans le cadre de la présente procédure. Une visite des sites est obligatoire.

**Identifiant de la procédure** : cc572c0f-05ce-4697-a1d7-b73e51fe12bb

**Identifiant interne** : 2024111038

**Type de procédure** : Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71200000 Services d'architecture

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marches subséquents relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la préservation et la restauration du domaine du château de Léry D'Auvers sur Oise (château, murs d'enceinte et parc)

**Description** : La présente consultation est un accord-cadre mono attributaire à bons de commande et à marchés subséquents conclu selon une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-1 et -2, R. 2131-16 et -17, R. 2161-1 à -5, R. 2162-1 à -6 et R. 2162-13 et -14 et R. 2162-7 à -12 du Code de la commande publique. Ce marché public est conclu sans montant minimum global et avec un montant maximum global de 3 000 000 € HT pour une période de 4 ans ferme à compter de sa notification. Aucune négociation n'aura lieu dans le cadre de la présente procédure. Une visite des sites est obligatoire.

**Identifiant interne** : 2024111038

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71200000 Services d'architecture

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Référence professionnelle et capacité technique

**Description** : dc2, la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Références : L'architecte ayant franchi le premier niveau (architecte en chef des monuments historiques ou autre) doit fournir les références professionnelles montrant sa capacité professionnelle à traiter les caractéristiques et la complexité du projet envisagé. Le cas échéant, le dossier doit faire état d'un groupement avec les spécialistes utiles pour répondre aux objectifs définis dans le règlement de la consultation. Le candidat devra transmettre la liste des restaurations qu'il aura dirigées et en présenter plusieurs de nature différente, dont une restauration générale sur un monument en rapport avec celui concerné par l'opération. Il devra en avoir assuré la conception et la réalisation. Au-delà des compétences du mandataire du groupement qui devra être un architecte, l'offre devra également comprendre des profils justifiant d'une

compétence et d'une expérience en tant que : • Economiste de la construction, spécialisé dans le patrimoine • Bureau d'étude structure, spécialisé sur les pathologies des matériaux • Un expert patrimoine végétal, spécialisé en jardin historique Compétence facultative au stade de la remise de l'offre, mais à envisager au cours de la durée du marché : • O.P.C. (avec expérience sur le bâti ancien) • Bureau d'étude fluide, réseaux divers, avec expérience sur monuments historiques Il est précisé que le groupement n'aura pas à travailler sur les volets muséographique et scientifique des lieux.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation propre des opérateurs économiques

**Description :** dc1 à jour, le pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate, une note sommaire accompagnée du tableau de répartition du groupement présentant la répartition des compétences en cas de groupement. Le candidat y fera apparaître l'organigramme du groupement ainsi qu'un tableau de synthèse montrant l'adéquation des composantes du groupement proposé avec les diverses compétences nécessaires.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** dc2 à jour, (chiffre d'affaires des 3 dernières années), une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant : la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n° de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un dc1 ou dc2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire et copie du ou des jugements prononcés.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Qualifications exigées :

**Description :** - Statut : Pour les monuments historiques n'appartenant pas à l'État, le maître d'ouvrage choisit librement le maître d'œuvre sous le contrôle scientifique et technique de l'État parmi les architectes suivants que nous désignons suivant le terme d'architecte qualifié : • les architectes en chef des monuments historiques, y compris l'architecte territorialement compétent ; • les architectes ressortissants d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, établis dans l'un de ces États et présentant les conditions requises pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2° du I de l'article 2 du décret n° 2007-1405 du 28 septembre 2007 ainsi que celles requises pour être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Dans ce cas de figure, le pouvoir adjudicateur enverra les dossiers aux services de l'Etat en charge du contrôle scientifique et technique pour valider la recevabilité de la ou des candidatures. Il procédera, le cas échéant, à des demandes de renseignements complémentaires. - Expérience : • Pour les architectes en chef des monuments historiques, il convient de vérifier s'ils sont

bien inscrits sur la liste nationale des architectes en chef des monuments historiques en activité figurant sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-dt.html>. • Pour les autres architectes, il ne peut s'agir que d'architectes ressortissant d'un État membre de la communauté européenne, y compris la France, ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen. Les compétences de l'architecte sont considérées comme suffisantes lorsqu'elles satisfont les conditions lui permettant de se présenter à l'entretien du jury pour le concours sur titres au corps d'architecte en chef des monuments historiques, c'est à dire : 1. être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi du 3 janvier 1977. 2. être titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine » ou de tout autre diplôme de niveau équivalent (depuis plusieurs années). 3. justifier d'une activité régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent l'ouverture du concours (le candidat devra justifier d'une activité régulière de maîtrise d'œuvre pendant les 10 ans précédant sa candidature dans le domaine du bâti ancien, soit comme salarié dans une agence ou un organisme intervenant sur des édifices historiques, soit à titre libéral, soit en faisant état de missions de maître d'œuvre de restauration de qualité).

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** Profil acheteur

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 16/09/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 210 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture n'est pas publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par le code de justice administrative : art. L. 551-1 et s. et R. 551-1 et s.). Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par le code de justice administrative : art. L. 551-13 et s. et R. 551-7 et s.). Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Conseil départemental du Val d'Oise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Conseil départemental du Val d'Oise

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Conseil départemental du Val d'Oise

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Conseil départemental du Val d'Oise

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Conseil départemental du Val d'Oise

**Numéro d'enregistrement :** 2024126009

**Département :** Service de la Commande publique

**Adresse postale :** 2 avenue du parc CS20201 Cergy

**Ville :** Cergy Pontoise cedex

**Code postal :** 95032

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

**Point de contact** : Service de la Commande publique

**Adresse électronique** : marchescg@valdoise.fr

**Téléphone** : 0134253154

**Adresse internet** : <https://marches.maximilien.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://marches.maximilien.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr>

**Autres points de contact** :

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Département** : Greffe du Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Adresse postale** : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322

**Ville** : Cergy-Pontoise cedex

**Code postal** : 95027

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays** : France

**Adresse internet** : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : fe780c76-fde9-4c3b-8fb1-5f897ae90593 - 03

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/08/2024 à 18:22

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/08/2024